

FICHE DE VALIDATION INTERNE

DATE : 17/07/2020

REFERENCE : DGS-URGENT N°2020_39

TITRE : DEPLOIEMENT DE L'INTERFACE PROSTOPCOVID.FR AU NIVEAU NATIONAL

Professionnels ciblés

Tous les professionnels

Professionnels ciblés (cf. liste ci-dessous)

Chirurgien-dentiste

Ergothérapeute

Manipulateur ERM

X Médecin-autre spécialiste

X Infirmier

Masseur Kinésithérapeute

X Médecin généraliste

Audioprothésiste

Autre professionnel de santé

Orthopédiste-Orthésiste

Pédicure-Podologue

Opticien-Lunetier

Orthoptiste

Orthophoniste

Podo-Orthésiste

Sage-femme

Diététicien

Pharmacien

Psychomotricien

Orthoprothésiste

**X Technicien de laboratoire
médical**

Zone géographique

National

Territorial (cf. liste ci-dessous)

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez ci-dessous le DGS-Urgent n°39, sur le déploiement de l'interface prostopcovid.fr permettant la génération de codes pour l'application StopCovid.

Nous vous remercions de votre attention.

L'application StopCovid est déployée en France depuis le 2 juin. Jusqu'à présent le patient utilisateur de l'application se déclare comme un cas de COVID-19 dans l'application en scannant ou saisissant dans son application le QR code disponible sur le document d'information COVID+ généré par SI-DEP pour les patients COVID+. **Vous pourrez désormais générer directement après votre diagnostic de cas confirmé de COVID-19 un code à 6 caractères que le patient pourra saisir immédiatement sur son appli. Vous pourrez générer ce code via l'interface <https://pro.stopcovid.gouv.fr/> accessible depuis Pro Santé Connect avec la carte CPS ou e-CPS.**

Pr. Jérôme Salomon

Directeur Général de la Santé

Ce code est à fournir à vos patients dans les situations suivantes :

- Si le patient est un cas confirmé (personne symptomatique ou non, pour laquelle a été obtenu un résultat positif par RT-PCR pour la recherche du SARS-CoV-2), mais qu'il ne dispose pas d'un QR code ou si celui-ci n'est pas fonctionnel. Dans cette situation, il faudra s'assurer auprès du patient que le QR code fourni via SIDEV avec les résultats d'examen est bien indisponible et ne sera pas utilisé en parallèle par une autre personne.
- Si le patient a été diagnostiqué comme cas probable (personne présentant des signes cliniques et des signes visibles en tomodensitométrie thoracique évocateurs de COVID-19).

En scannant ou saisissant le code (fourni via SIDEV ou à l'aide de l'interface pro.stopcovid), il sera comme habituellement demandé à l'utilisateur de saisir sa date de début des symptômes afin de déterminer la période prise en compte pour notifier son historique de contacts bluetooth.

Vous pourrez trouver plus d'information sur :

-StopCovid : www.economie.gouv.fr/stopcovid

-La gestion du contact tracing : <https://www.ameli.fr/paris/medecin/actualites/les-medecins-au-coeur-du-circuit-de-contact-tracing-des-patients-covid-19>

Pr. Jérôme Salomon

Directeur Général de la Santé